

Aide-mémoire pour les étudiants internationaux

Renouvellement de vos papiers d'immigration

Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) du Bureau du registraire (BR)

Il est important de débiter les démarches de renouvellement de vos papiers d'immigration **au moins 3 mois avant la date d'expiration de votre CAQ et permis d'études**, et ce, afin de vous assurer de conserver votre privilège de poursuivre vos études.



Pour renouveler votre CAQ, veuillez vous référer au site du MIFI:

<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/prolonger-sejour/renouveler-autorisations/index.html>

- ✓ Renouveler votre CAQ **au moins 3 mois avant la date d'expiration**
- ✓ Vérifier la liste des documents requis par le ministère. Compléter une demande d'attestation (uqo.ca/etudiants/demandes-dattestations-formulaire), la faire parvenir au Bureau du registraire (registraire@uqo.ca) afin que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université (il vous faut les versions officielles du Bureau du registraire, donc pas vos copies imprimées de votre portail étudiant). Si vous êtes un étudiant du campus de Saint-Jérôme, vous pouvez récupérer vos documents officiels en vous présentant au Guichet-étudiant/Info-campus. Pour les étudiants du campus de Gatineau, vous pouvez vous présenter au Bureau du registraire.
- ✓ Les étudiants des cycles supérieurs en rédaction de thèse/mémoire doivent demander une lettre de leur responsable indiquant la fin probable de leur programme. Cette lettre sera requise pour le renouvellement du CAQ et du permis d'études
- ✓ Faire votre demande de CAQ en ligne. Ne pas envoyer la demande en version papier
- ✓ Payer les frais exigés pour la demande de CAQ et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Numériser au BÉÉI du BR vos preuves de renouvellement et de paiement à international@uqo.ca
- ✓ Numériser au BÉÉI du BR votre CAQ dès que vous le recevrez à international@uqo.ca



Pour renouveler votre permis d'études, veuillez vous référer au site d'IRCC :

<http://www.cic.gc.ca/francais/etudier/etudier-prolonger.asp>

- ✓ Renouveler votre permis d'études **au moins 1 mois avant la date d'expiration**
- ✓ Attendre l'obtention de votre CAQ avant de renouveler votre permis d'études
- ✓ Vérifier la liste de contrôle des documents requis par le ministère et demander au Bureau du registraire que l'on vous prépare les documents provenant de l'Université, si besoin. Vous n'avez pas à les demander si vous les aviez déjà pour le CAQ
- ✓ Faire votre demande de permis d'études en ligne. Ne pas envoyer la demande en version papier
- ✓ Payer les frais exigés pour la demande de permis et conserver la preuve de votre paiement
- ✓ Numériser au BÉÉI du BR vos preuves de renouvellement (lettre IMM5739 sur votre portail MonCIC) ET de paiement à international@uqo.ca

- ✓ Numériser au BÉÉI du BR votre permis d'études dès que vous le recevrez à international@ugo.ca

Mai 2022